

TARIFS GENERAUX du CEVVM – SAISON 2025 –

INFORMATIONS PRELIMINAIRES

LES TARIFS COMPRENNENT QUATRES RUBRIQUES :

- 1) La cotisation au club pour en devenir membre, accessible à tous, volants ou non, honoraires et bienfaiteurs ;
- 2) Les frais de fonctionnement (sauf pour les non volants), destinés à couvrir une part des frais fixes du club ;
- 3) Les coûts des vols, à savoir les mises en l'air et la location des aéronefs ;
- 4) Une licence assurance de la FFVP (Fédération Française de Vol en Planeur) :

Pour tout membre (sauf honoraire et bienfaiteur), **une licence adaptée à l'activité envisagée est obligatoire.**

Les membres ont libres choix du niveau de garantie souscrit, selon les tarifs fédéraux en vigueur.

INFORMATIONS CONCERNANT LES ELEVES PILOTE :

La formation menant au brevet de pilote planeur comprend une partie théorique et une partie pratique conclues par quatre étapes principales :

- * le LACHER : quand votre instructeur estimera votre formation suffisante pour vous lâcher en vol solo sous supervision ;
- * le PASS : quand votre formation théorique acquise (ou un BIA de moins de deux ans) et votre expérience récente vous permettront le vol en solo sans supervision (sur décision de votre instructeur) ;
- * la SPL : licence pilote planeur nécessitant la réussite préalable à l'examen théorique, puis à l'examen pratique en vol.

* Nota 1 : il faut en général 2 ans pour décrocher la SPL

* **Nota 2 : dispositions spécifiques pour les jeunes jusqu'à 25 ans inclus :**

- la FFVP délivre des bourses à chacune de ces phases (100, 150 et 150 €) avec majorations pour les titulaires du BIA
- le club offre un forfait de 10 vols à la réussite de l'examen théorique,

TARIFS CLUB «Standards»

COTISATIONS, FRAIS et LICENCES	"Tarifs Jeunes" moins de 25 ans	Tarifs "Anciens" plus de 25 ans	Observations
Cotisation annuelle d'adhérent	45 €	45 €	
Frais de fonctionnement Club			
Tarif à l'année non volant (licence Asso en sus)	néant	néant	
Tarif à l'année tous pilotes (licence passion ou duo en sus)	155 €	195 €	
Tarif à la journée pour les membres du club	15 €	15 €	plus une part fixe de 50 €
Tarif à la journée pour les visiteurs	15 €	15 €	plus la cotisation adhérent
<u>Tarifs spéciaux :</u>			
* Nouveaux membres	50 €	65 €	VOLS et FORFAITS
* 2ème d'une même famille (en lien direct)	100 €	130 €	DECOUVERTE
* Instructeurs et membres comité direction	100 €	130 €	en bas de page
* TRAVAUX DE MAINTENANCE HIVERNALE : La participation de tous est évidemment souhaitable et conseillée. La Direction se réserve la possibilité de récompenser les participations méritoires par tout moyen à sa convenance .			
Licence assurance FFVP	suitant tarif FFVP (Environ 90 €)	suitant tarif FFVP (Environ 197 €)	variable selon options choisies voir tarifs FFVP
TARIFS HORAIRES			
TARIFS PLANEURS	"Tarifs Jeunes" < 25 ans	Tarifs "Anciens" > 25 ans	Observations
Planeurs Monoplaces			
Ka 8 et ASTIR	16,00 €	20,00 €	
PEGASE	22,00 €	27,00 €	
Planeurs Biplaces			Dégressivité :
ASK 13	16,00 €	20,00 €	Demi tarif de 15 à 25 heures
JANUS B ou C	22,00 €	27,00 €	Quart de tarif au delà de 25 h

TARIFS MISES EN L'AIR PLANEURS

Tarif Treuillée (planeur club)	11,00 €	NOTA : dont 1/10 réaffecté sur compte du treuilleur.
Tarif Treuillée (visiteurs)	14,00 €	

TARIFS MOTOPLANEUR SF25 CLUB

	TARIFS HORAIRES		Observations
Tarif Cellule seule (configuration Planeur)	20,00 €	20,00 €	soit le centième moteur à :
Tarif au Moteur (cellule + moteur)	60,00 €	70,00 €	Jeunes 0,40 € ; Anciens 0,50 €
Taxe atterrissage	3,00 €	<i>sous réserve de modification des tarifs de l'aéroport</i>	

VOLS D' INITIATION

dont assurance FFVP obligatoire (D3J)	1 jour	100,00 €	1 demie journée Activité au sol + 1 à 2 vols suivant durée et météo
FORFAITS VOLS DECOUVERTE	3 jours	220,00 €	Comprend la cotisation club valable pour l'année, une licence 3 ou 6 journées de vol selon choix, les deux restant acquis en cas d'inscription définitive.
	6 jours	400,00 €	

REMBOURSEMENT D'UN EXCEDENT DE COMPTE PILOTE CREDITEUR :

Le cas échéant, et quelle qu'en soit la raison, **il doit faire l'objet d'une demande à la direction formulée par e-mail ou courrier .**

REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES « CLUB » : 0,60 € / km ou selon tarif officiel si demandé